



HIST1BA

2024 - 2025

Bachelier en histoire



HIST1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'historien est un spécialiste du temps passé dans son rapport avec le présent. Mais il ne suffit pas d'avoir la curiosité et le goût du passé pour choisir les études d'histoire. Elles exigent l'apprentissage de méthodes d'information et de recherche : rassembler les documents et les évaluer de manière critique, organiser les données et les situer dans leur contexte historique, élaborer une synthèse. L'histoire intéresse l'homme d'aujourd'hui : elle l'aide à comprendre le monde actuel et à y agir.

Au terme du premier cycle, vous aurez appris à

- énoncer un objet de recherche pertinent et à déterminer le cadre problématique d'une recherche en histoire ;
- mettre en Œuvre une démarche de recherche documentaire à propos d'une problématique donnée ;
- appliquer les principes de critique à la documentation rassemblée ;
- interpréter les données et leur donner du sens ;
- synthétiser les résultats de vos travaux et les communiquer de manière écrite et orale.

Votre profil

Vous manifestez de la curiosité pour tous les problèmes humains, un sens aigu de l'esprit critique et un goût pour la précision et la rigueur ; vous aimez le travail en bibliothèque et la recherche documentaire ; vous maniez la langue française orale et écrite avec aisance ; vous vous intéressez à la philosophie, la culture, l'art, la littérature et la politique.

Vous êtes en principe bien formé pour aborder les études en histoire. La connaissance des langues constituera un avantage et une bonne méthode de travail sera un atout indéniable de réussite.

Votre futur job

L'histoire développe le raisonnement, l'analyse, l'esprit critique, le sens du relatif et la capacité de rassembler une documentation : des qualités appréciées dans de multiples secteurs d'emploi. L'enseignement, la recherche, les métiers de la communication et ceux liés au monde des livres apparaissent comme des débouchés naturels. D'autres secteurs peuvent être accessibles : secteur privé (entreprises, banques ou assurances), tourisme, fonction publique et monde socioculturel ou associatif.

Votre programme

Le bachelier vous propose

- une formation générale en philosophie, arts et lettres : histoire, arts et civilisations, littératures européennes, langues anciennes et modernes ;
- une formation en sciences humaines : critique historique, philosophie, etc. ;
- connaissances historiques: Antiquité, Moyen Age, Temps Modernes, Epoque contemporaine et questions transversales ;
- la maîtrise des outils de l'historien : méthodes et techniques (critique des sources, recherche documentaire, etc.) ;
- la capacité de mener une recherche historique : travaux pratiques, séminaires, etc.

Votre parcours

Au terme du premier cycle, vous poursuivrez par le [Master \[120\] en histoire](#). Il est organisé en deux blocs annuels et offre un large éventail de spécialisations.

Pour plus de renseignements, consultez la page « [Formations ultérieures accessibles](#) ».

HIST1BA - Profil enseignement

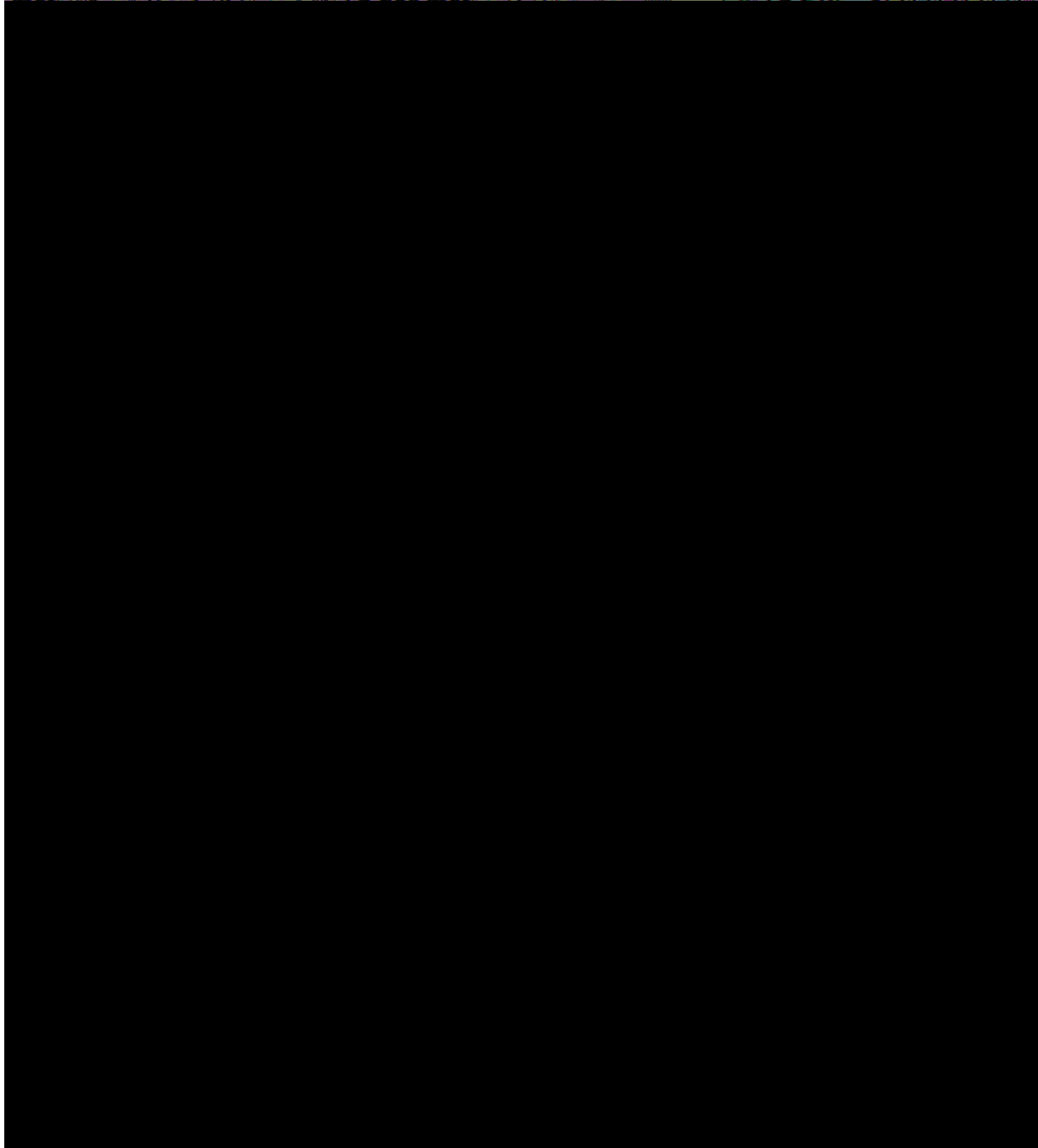
COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se préparer au mieux pour aborder la formation de Master en histoire pour, au terme du master, être capable d'« éclairer, dans sa complexité, le passé des hommes et des sociétés qui nous ont précédés et les liens qui l'unissent à notre présent », tel est le défi que l'étudiant Bachelier en histoire se prépare à relever.

Le diplômé bachelier en histoire aura acquis :

- une connaissance générale des grands cadres de l'histoire occidentale, située dans l'histoire mondiale, de l'Antiquité jusqu'à nos jours,
- une ouverture à d'autres disciplines fondamentales pour une meilleure compréhension de l'homme et des sociétés,
- une maîtrise de base, théorique et pratique, des méthodes de recherche propres aux études historiques (collecte de l'information ; analyse critique et organisation des données recueillies ; élaboration d'une synthèse personnelle).

Durant son parcours de bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. L'étudiant aura développé son projet de formation qu'il poursuivra durant le programme de master en s'orientant vers des domaines spécifiques par son choix de finalité, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.



ge de l'histoire et de la géographie, de la philosophie, des arts et des lettres. Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des savoirs disciplinaires

1.1. Maîtriser un socle de savoirs dans les domaines de l'histoire, de la philosophie, des arts et des lettres

1.2. Articuler ces savoirs dans un contexte historique, social et culturel

1.3. Maîtriser des savoirs liés à la crise écologique et à la transition

1.4. Démontrer une connaissance et une compréhension critique et transversale des grands cadres de l'histoire européenne, dans ses relations avec l'histoire mondiale, de l'Antiquité jusqu'à nos jours, en particulier dans les domaines spécifiques de ces différentes périodes (histoire institutionnelle et politique ; économique, environnementale et sociale ; culturelle, intellectuelle et du fait religieux ; du genre)

1.5. Maîtriser des connaissances et des concepts de base d'autres disciplines, ouvrant à de grands courants de la pensée et de la culture

2. Comprendre et analyser des sources

2.1. Examiner les sources de manière critique

2.2. Hiérarchiser les sources selon leur fiabilité et leur pertinence

2.3. Parcourir, rechercher, filtrer, évaluer et gérer des données, des informations et des contenus numériques

Dès le premier quadrimestre du premier bloc, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de ce premier bloc.

Ensuite, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la Faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

| |
|--|
| |
|--|

| | | | | Bloc annuel | | |
|-------------|--|-----------------------------------|-------------------------------|-------------|---|---|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| ○ LHIST1130 | Exercices sur des questions d'histoire | Paul Bertrand Vincent Dujardin | EB [q1+q2] [30h] [5 Crédits] | x | | |
| ○ LFIAL1156 | Culture numérique en sciences humaines et sociales | Paul Bertrand | EB [q1] [15h+15h] [5 Crédits] | | x | |

○ **Connaître l'histoire I (25 crédits)**

| | | | | | | |
|-------------|--|------------|-----------------------------|---|--|--|
| ○ LHIST1160 | Histoire de la Belgique (18e-20e siècle) | [REDACTED] | EB [q2] [22.5h] [5 Crédits] | x | | |
| ○ LFIAL1421 | Histoire de l'Antiquité | | EB [q1] [45h] [5 Crédits] | x | | |
| ○ LFIAL1422 | Histoire du Moyen Âge | | | | | |

| | | | | Bloc annuel | | |
|-------------|---|------------------------|--------------------------------|-------------|---|---|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| ⌘ LNEER1212 | Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 🇳🇱 | Hilde Bufkens (coord.) | NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐 | | x | |

o Langues modernes (3 crédits)

L'étudiant poursuit l'étude de la langue moderne étudiée en bloc 1 et en bloc 2.

| | | | | | | |
|-------------|--|-------------------------------------|-----------------------------|--|--|---|
| ⌘ LALLE1313 | Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire | Mélanie Mottin (supplée Ann Rinder) | DE [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐 | | | x |
| ⌘ LANGL1313 | Interactive English Communication | | | | | |



PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LALLE1212 "Allemand: niveau moyen" a comme prérequis LDEU1116

- LDEU1116 - *Deutsche Sprache als soziale und kulturelle Praxis*

LANGL1212 **LALLE1212**

HIST1BA - 2e bloc annuel

Emmanuel Debruyne



- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Majeure

o Formation générale

| | | | |
|-------------|--------------------------------|-------------------|---------|
| ● LECGE1121 | Histoire économique et sociale | Emmanuel Debruyne | FR [q1] |
|-------------|--------------------------------|-------------------|---------|

| | | | |
|-------------|--|------------------------|---|
| ⌘ LNEER1212 | Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau  | Hilde Bufkens (coord.) | NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]  |
|-------------|--|------------------------|---|



⌘ LALLE1313

Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire

HIST1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'École européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

.

- [Master \[120\] en anthropologie](#)
- [Master \[60\] en sociologie et anthropologie](#)
- [Master \[120\] en criminologie](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'accès du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#).

Dernière mise à jour : juillet 2022

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+322474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Laurence Van Ypersele](#)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](#)
- Secrétaire: [Emmanuel Debryne](#)
- 3e membre du jury restreint: [Aurore François](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be